



Session d'étude no 4: Planifier la mise en œuvre au plan local

[Retournez à la page principale de la formation](#)

≡ Session d'étude no 4: Planifier la mise en œuvre au plan local

Session d'étude no 4: Planifier la mise en œuvre au plan local

Introduction

À ce stade du processus de programmation, vous planifiez plus en détail vos actions, autrement dit, vous planifiez la mise en œuvre du programme. Les données collectées et les analyses réalisées aux niveaux national et local vous permettent d'avoir une bonne compréhension de la nature des différentes zones couvertes par le programme. À partir de cette analyse, cette session d'étude suggère une catégorisation des zones rurales qui vous guidera dans le choix de stratégies de mise en œuvre.

La session d'étude n° 5 se penchera sur les différentes stratégies et approches de mise en œuvre possibles et suggèrera des options appropriées selon le type de contexte rural.

Résultats d'apprentissage de la Session d'étude n° 4

À l'issue de cette session, vous devriez être capable de :

4.1 Utiliser des informations provenant d'analyses locales pour identifier les caractéristiques des zones rurales qui influenceront le choix de stratégies de mise en œuvre appropriées.

4.2 Relever les défis supplémentaires des programmes d'assainissement dans des contextes ruraux difficiles.

4.1 Typologie des contextes ruraux

Les données collectées lors de l'analyse de la situation de la zone, en particulier celles concernant l'emplacement physique, vous permettront de catégoriser le contexte rural de chaque zone où le programme est mis en œuvre. Trois grandes catégories de contextes ruraux ont été définies pour simplifier la classification. Ces trois types de contexte sont adaptés de la classification des régions rurales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2017). Ils fournissent un cadre simple pour l'analyse du type de contexte. Des typologies alternatives peuvent être utilisées si elles s'avèrent nécessaires, ou si des typologies nationales existent déjà. L'objectif principal est d'identifier les contextes physiques, économiques et sociaux qui nécessitent des stratégies de mise en œuvre différentes, ou les contextes nécessitant des stratégies différentes en raison de défis spécifiques.

Les trois types de contextes ruraux sont :

1

les zones rurales reculées : communautés rurales situées à l'écart des zones urbaines ;

2

les zones rurales routières : communautés rurales correctement reliées aux zones urbaines ;

3

les zones rurales mixtes : communautés périurbaines présentant à la fois des caractéristiques des zones rurales et urbaines.

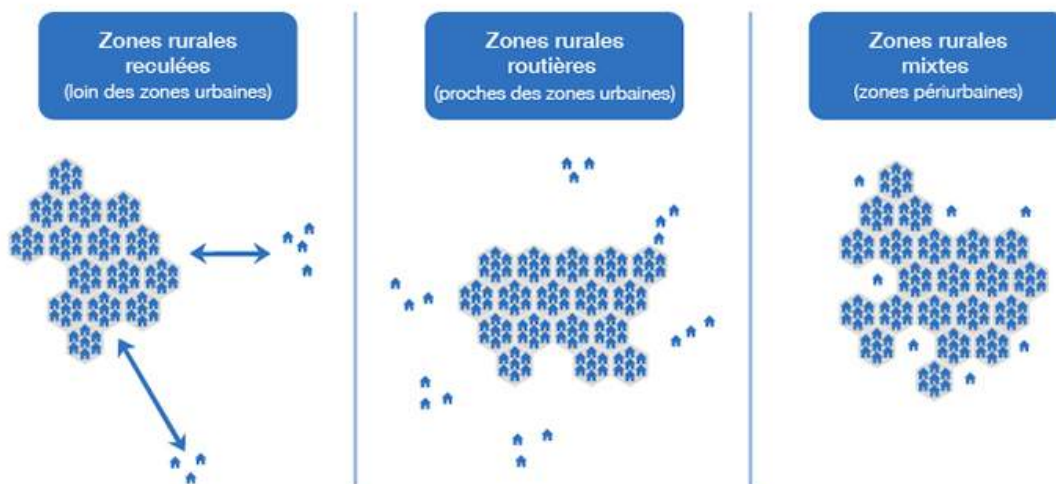


Figure 4.1 Les trois types de contextes ruraux

Les caractéristiques physiques, économiques et sociales qui déterminent le type de contexte rural sont multidimensionnelles, et deux contextes ruraux ne présenteront probablement pas les mêmes caractéristiques. Il est important de noter le continuum des contextes, qui va de communautés rurales reculées regroupant des populations dispersées ayant un accès limité aux marchés, aux communautés rurales « mixtes » aux populations plus importantes, vivant dans un environnement périurbain plus dense et qui disposent d'un bon accès aux marchés.

Certaines ou toutes les caractéristiques suivantes doivent être présentes pour classer une zone parmi l'un des trois types de contexte rural :

Type de contexte 1 : zone rurale reculée

Caractéristiques typiques :

- petites communautés isolées ;
- routes saisonnières ou absence de routes ;
- faible densité de population ;
- moyens de subsistance issus principalement d'activités agricoles ;

- faible accès aux marchés (donc faible disponibilité des produits et services) ;
- faible disponibilité des produits et services d'assainissement ;
- faible accessibilité financière des produits et services d'assainissement ;
- peu de possibilités de financement de l'assainissement (peu d'institutions financières ou de services financiers disponibles) ;
- faible hétérogénéité sociale (donc communautés socialement homogènes).

Type de contexte 2 : zone rurale routière

Caractéristiques typiques :

- communautés de taille petite ou moyenne, connectées aux centres ruraux ;
- accès facile aux centres urbains grâce aux routes praticables par tous les temps ;
- densité de population faible à moyenne ;
- moyens de subsistance issus d'activités agricoles ou autres ;
- accès aux marchés faible à moyen ;
- faible disponibilité des produits et services d'assainissement sur le marché local ;
- faible accessibilité financière des produits et services d'assainissement ;
- certaines possibilités de financement de l'assainissement ;
- hétérogénéité sociale moyenne.

Type de contexte 3 : zone rurale mixte

Caractéristiques typiques :

- grandes zones rurales et périurbaines ;
- accès facile aux centres urbains grâce aux routes praticables par tous les temps ;
- densité de population moyenne à forte, ce qui pose des problèmes de congestion ;
- moyens de subsistance provenant de différentes sources ;
- généralement plus de locataires (location de logements) que dans les autres contextes ;
- accès aux marchés moyen à élevé ;
- disponibilité moyenne des produits et services d'assainissement sur le marché local ;
- accessibilité financière des produits et des services d'assainissement faible à moyenne ;
- possibilités de financement de l'assainissement accrues ;
- forte hétérogénéité sociale.

Certaines populations et zones du programme présenteront des caractéristiques appartenant à plus d'un type de contexte rural, ce qui rendra la classification plus difficile. L'objectif de cette classification en trois grands types de contextes est de simplifier l'évaluation du large éventail de contextes rencontrés dans les pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, tout en invitant les acteurs à reconnaître qu'une seule approche en matière d'assainissement rural ne sera probablement pas adaptée à l'ensemble des zones couvertes par un programme.

Il sera possible d'évaluer les contextes physiques et économiques de manière plus nuancée pour certaines zones du programme. Davantage de facteurs sociaux pourront également être considérés, comme les normes, les croyances et les niveaux de cohésion sociale. Certaines approches dépendent de ces facteurs plus que d'autres, c'est pourquoi il est important de comprendre comment les facteurs sociaux varient selon les zones ciblées.

4.2 À quoi sert la typologie ?

Cette classification a pour objectif de vous aider à identifier la meilleure approche ou combinaison d'approches de mise en œuvre pour chaque contexte, dont les caractéristiques spécifiques auront des conséquences sur la mise en œuvre.

Les principales conséquences dans **les zones rurales reculées** (par exemple la figure 4.2) sont les suivantes :

- Les réseaux de transport sont chers ou peu développés, ce qui limite l'efficacité des services d'assainissement axé sur le marché et l'accessibilité à ces services, en plus d'augmenter les coûts de l'**appui extérieur**.
- L'accessibilité financière des produits et services d'assainissement est faible et il existe peu de possibilités de financement. Généralement, les populations sont plus homogènes et la cohésion sociale est plus importante. Cela encourage les approches communautaires, les solutions technologiques locales (jusqu'à ce que le marché se développe et croisse) et l'**appui interne** en faveur des groupes défavorisés.



Figure 4.2 Une communauté rurale isolée à Madagascar

Les principales conséquences dans **les zones rurales routières** sont les suivantes :

- Il existe certaines possibilités de transport, et par conséquent plus de possibilités pour des services d'assainissement axés sur le marché. L'appui extérieur y est moins coûteux que dans les zones rurales isolées.
- Certains canaux de financement sont disponibles, mais les possibilités de financement de l'assainissement peuvent être limitées. Les possibilités d'appui extérieur en faveur de groupes défavorisés y sont plus importantes.

Les principales conséquences dans **les zones rurales mixtes** sont les suivantes :

- Les options de transport et l'accès aux marchés sont meilleurs, il y a donc plus de possibilités pour des services d'assainissement axés sur le marché.
- La population est plus hétérogène, et la société affiche généralement moins de cohésion. Il y a donc moins de possibilités d'approches communautaires.
- Les besoins de financement et de soutien en matière de services d'assainissement sont accrus. Les groupes défavorisés font face à des défis importants en matière d'assainissement. Les fortes densités de population augmentent les effets négatifs des services d'assainissement inadéquats.
- Les problèmes liés à l'occupation (la propriété appartient à une tierce personne) et à la congestion (pas de place pour construire des toilettes) peuvent limiter les solutions potentielles au niveau des ménages. Les approches de mise en œuvre doivent souvent impliquer la communauté, les propriétaires et les gouvernements locaux.
- Les voies d'exposition aux matières fécales sont plus variées avec la pratique de la défécation à l'air libre, mais il existe également beaucoup d'autres problèmes d'assainissement potentiels (les toilettes suspendues, les toilettes volantes, le déversement et nettoyage des boues de vidange et d'excréments dans les espaces publics et les nappes d'eau, le blocage des drains et des égouts par les déchets solides, etc.).

Les effets de ces conséquences sur la mise en œuvre sont abordés plus en détail dans la session d'étude no 5.

CONTINUER

4.3 Contextes difficiles

Outre ces trois types de contexte rural, il existe plusieurs autres « contextes difficiles » qui ne sont pas assez souvent pris en compte par la majorité des programmes et auxquels vous devez vous préparer. Autrefois, les communautés ou les ménages vivant dans ces contextes difficiles étaient souvent exclus des programmes d'assainissement rural, ou assistés en dernier. Autrement dit, il s'agit souvent des personnes et des

communautés que l'on qualifie de « dernier kilomètre ». Dans ces contextes, la mise en œuvre tend à être plus difficile, ce qui peut signifier que vous devrez inventer et tester des approches originales. Préparez-vous également à des coûts plus élevés, à un taux de réussite plus faible et à des risques accrus de problèmes de durabilité.

Les conditions suivantes ont été identifiées comme des difficultés courantes des programmes d'assainissement rural exécutés dans des « contextes difficiles ». Vous devrez déterminer si la zone couverte par le programme remplit l'une de ces conditions et, le cas échéant, élaborer des stratégies de mise en œuvre efficaces pour tenter de surmonter ces difficultés. Sont habituellement considérés comme des « contextes difficiles » :

- les zones touchées par des catastrophes naturelles (p. ex. inondations, sécheresses, glissements de terrain, tempêtes tropicales) ou sujettes à de telles catastrophes ;
- les zones dangereuses touchées par des conflits ;
- les camps ou les communautés de personnes déplacées et les réfugiées (figure 4.3a) ;
- les secteurs et sites riverains touchés par des inondations saisonnières (p. ex. communautés côtières, deltaïques, insulaires, riveraines, lacustres) (figure 4.3b) ;
- les zones de pénurie d'eau (p. ex. terres arides et semi-arides) ;
- les conditions physiques difficiles (p. ex. sols rocheux, sablonneux ou autres susceptibles de s'effondrer, nappe phréatique élevée) ;
- les zones où les matériaux sont rares (p. ex. communautés où il y a peu de matériaux locaux disponibles pour la construction, l'entretien ou le remplacement des installations).



Figure 4.3 Des contextes physiques et géographiques difficiles. (a) **Camp de personnes déplacées à flanc de colline au Myanmar**



Figure 4.3 Des contextes physiques et géographiques difficiles. **(b) Vie au bord de l'eau dans une maison régulièrement inondée par les marées montantes, à Madagascar**

Les communautés mobiles (nomades, semi-nomades ou saisonnières) représentent des défis particuliers pour les programmes d'assainissement rural. Il s'agit notamment des pasteurs, des mineurs artisanaux (qui exploitent les gisements jusqu'à épuisement, puis repartent), des agriculteurs (qui se déplacent au rythme des saisons agricoles), des pêcheurs (qui peuvent aussi présenter une mobilité saisonnière) et d'autres groupes de travailleurs migrants.

Certains groupes se déplacent entre des sites fixes de façon prévisible, comme les pasteurs transhumants. D'autres s'installent dans des régions qui se ressemblent, mais se déplacent d'un site à l'autre en érigeant périodiquement de nouvelles maisons ou huttes. D'autres encore sont d'authentiques nomades, vivant dans des logements portatifs qu'ils emportent avec eux. La plupart de ces groupes pratiquent la défécation à l'air libre et trouvent peu d'intérêt à des installations sanitaires hygiéniques. Dans ces situations, le contexte social et l'attitude de la population concernée posent autant de difficulté que le contexte physique ou

géographique. Ce phénomène est corroboré par une étude récente menée en Tanzanie pour identifier et comprendre le dernier kilomètre. Cette étude est décrite dans l'Étude de cas n° 4.1.

Étude de cas n° 4.1. SNV Tanzanie et le dernier kilomètre

Depuis 2017, l'Organisation néerlandaise de développement (SNV) et le gouvernement tanzanien mettent en œuvre un programme d'assainissement durable et d'hygiène pour tous dans huit districts de Tanzanie. Le programme est un franc succès : début 2019, la proportion de ménages utilisant des toilettes atteignait désormais 90 %, mais les 10 % restants (le dernier kilomètre) continuaient de partager des toilettes ou de pratiquer la défécation à l'air libre. La SNV Tanzanie a voulu comprendre pourquoi. En se fondant sur les résultats d'une enquête menée auprès des ménages, elle a réparti ces 10 % de la population en trois grandes catégories :

- les ménages « récalcitrants », qui ont choisi de ne pas se construire de latrines alors qu'ils en avaient les moyens, et qui ont préféré continuer à pratiquer la défécation à l'air libre ou à utiliser des toilettes partagées ;
- les ménages socialement isolés dans lesquels aucun membre de la famille n'avait les moyens financiers de les aider ;
- les ménages géographiquement isolés qui vivent loin de lieux où ils auraient pu être informés des solutions d'assainissement possibles.

Ces résultats inattendus ont fourni de précieuses indications sur les causes profondes du maintien de la pratique de la défécation à l'air libre. L'enquête a été suivie d'ateliers réunissant les principales parties prenantes, notamment des chefs de ménages issus de ces trois groupes. Les discussions des ateliers ont porté sur les raisons expliquant ces attitudes et comportements, lesquelles ont incité l'équipe chargée du programme à inventer des solutions créatives pour venir à bout des problèmes rencontrés. Elle a découvert par exemple que le manque d'informations était un problème récurrent, et qu'une seule campagne de sensibilisation ne suffisait pas. Par conséquent, elle prévoit d'élaborer des stratégies de communication qui contribuent à former de manière répétée les consciences sur les comportements souhaités en matière d'assainissement et qui s'adressent spécialement aux groupes qualifiés de « dernier kilomètre ».

(Adapté de SNV, 2019)

Pour tous ces « contextes difficiles », il faut des stratégies de mise en œuvre spécifiques dotées de capacités et d'un budget suffisant. En l'absence de stratégie préexistante, il peut être nécessaire d'effectuer des recherches formatives et de déployer des approches de mise en œuvre ciblées. Une programmation évolutive revêt encore plus d'importance en l'absence d'approche éprouvée. Il faut alors intégrer au programme une flexibilité et des ressources adéquates afin que des approches ciblées puissent être testées, évaluées et affinées jusqu'à ce qu'elles donnent de bons résultats et puissent ensuite être étendues à l'ensemble du programme.

CONTINUER

4.4 Définir les objectifs et les cibles de la zone

Les objectifs et cibles pour l'ensemble du programme ont été déterminés au cours du processus d'analyse national (ou infranational). Durant la phase de planification de la zone, toutes les parties prenantes, y compris les autorités locales et les partenaires de développement, doivent s'entendre sur les objectifs et cibles spécifiques qui contribueront à la réalisation des objectifs globaux du programme et soutiendront également les objectifs nationaux de développement en général. Les objectifs fixés conduisent ensuite à élaborer des plans de mise en œuvre chiffrés. Le coût de chaque élément doit être évalué en fonction des estimations des capacités, du temps et des ressources nécessaires.

D'autres facteurs clés doivent être gardés à l'esprit pendant la définition des objectifs : les thèmes primordiaux de l'égalité des genres, de l'inclusion et de la durabilité, ainsi que la nécessité de les intégrer aux objectifs du programme (voir la session d'étude n° 1 pour en connaître le détail).

Les programmes d'assainissement ont pour objectif ambitieux d'atteindre les cibles des ODD d'ici à 2030. Si les ressources ou les capacités sont limitées, il faudra peut-être donner la priorité à des éléments particuliers de l'ODD relatif à l'assainissement et prévoir différents degrés de progression. Par exemple, il peut être possible d'envisager des progrès accélérés dans certaines régions afin d'obtenir la meilleure amélioration possible, tandis que dans d'autres, des améliorations plus lentes et plus progressives, à petite

échelle, pourront constituer une option plus judicieuse en attendant de développer et de renforcer les capacités et les systèmes de gouvernance. L'identification des goulets d'étranglement potentiels et l'affectation de ressources appropriées pour les résorber permettront d'atteindre l'objectif des ODD dans les délais prévus.

Résumé de la Session d'étude n° 4

Au cours de cette session, vous avez appris que :

- 1 Les contextes ruraux peuvent être divisés en trois grandes catégories : zone rurale reculée, zone rurale routière et zone rurale mixte.
- 2 Leurs caractéristiques physiques, économiques et sociales ont des incidences sur les décisions concernant les stratégies de mise en œuvre.
- 3 Un quatrième type de contexte rural peut être décrit comme « difficile » en raison de conditions physiques et géographiques ou de questions socio-économiques. Les contextes difficiles posent davantage de difficultés aux programmes d'assainissement rural et peuvent nécessiter des approches différentes.
- 4 La classification du type de contexte rural influera sur les plans et décisions concernant les objectifs et cibles du programme pour la zone.

Retournez à [la page principale de la formation](#) pour continuer à la prochaine session.